

BILAN : SUIVI DES PASSES A ANGUILE 2023



Fédération de Vendée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
2, Le Plessis Bergeret - 85280 LA FERRIERE

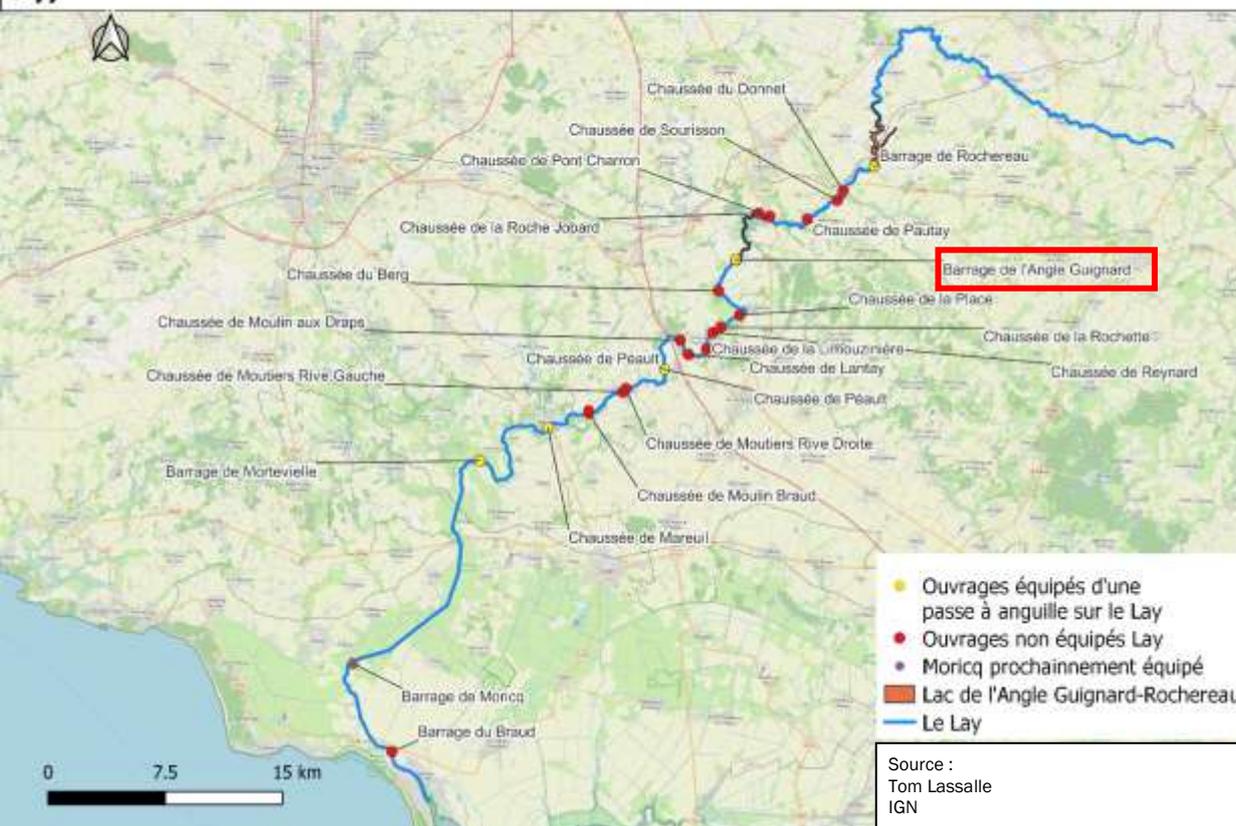
Tél : 02 51 37 19 05

Site : www.federation-peche-vendee.fr

Site suivi : Barrage de l'Angle Guignard
Commune : La Réorthe
Propriétaire : Vendée-eau
Bassin Versant : Le Lay
Distance à la mer : 61 km
Période de suivi : 03/03/2023 au 30/06/2023
Fréquence de Passage : Tous les quatre jours
Opérateur : Didier Pechereau
Bénévole AAPPMA



Cartes des ouvrages hydrauliques faisant obstacles à la migration sur l'axe Lay (Lay + Grand Lay)



- Aménagement du barrage : 1950

- Aménagement /suivi de la passe à anguille : 2005 / 2006

- Moyenne suivi annuel : 39 kg d'anguilles



Dysfonctionnement :

Pas de problème majeur en 2023
-vidange vivier en début de saison

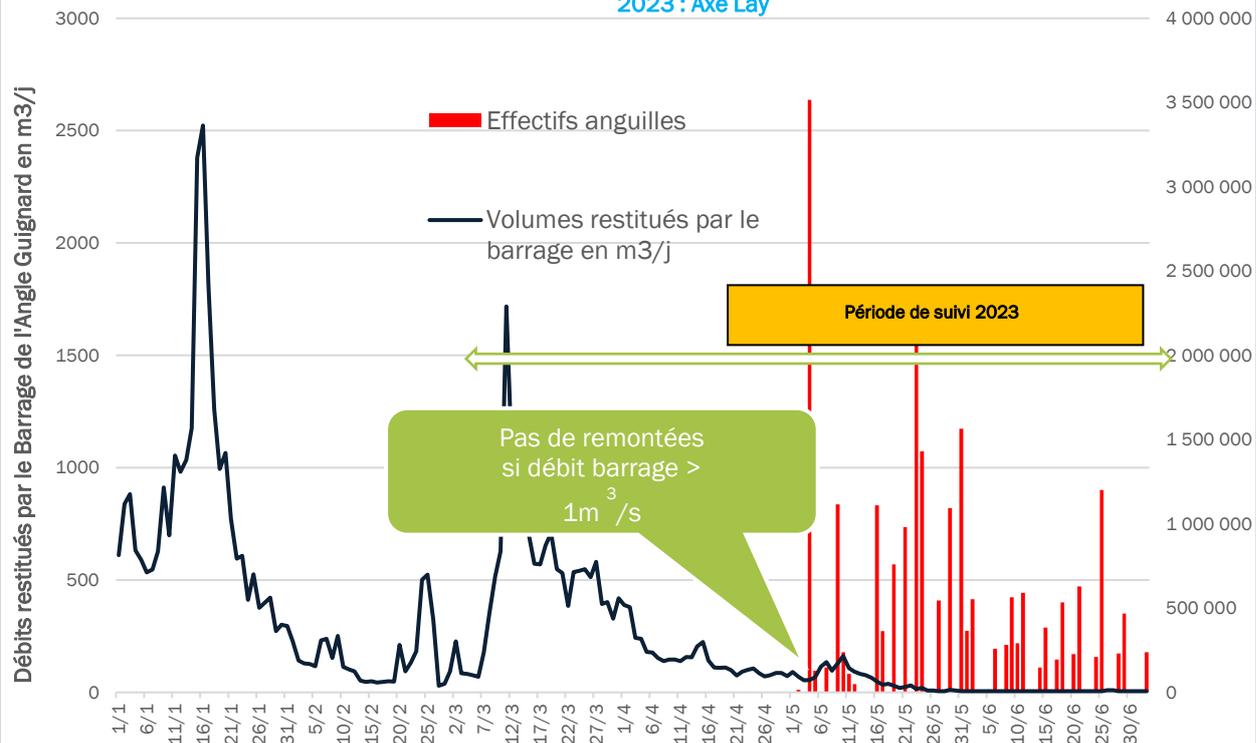
Proposition d'action :

Déboucher tuyau de vidange avec nettoyeur haute pression



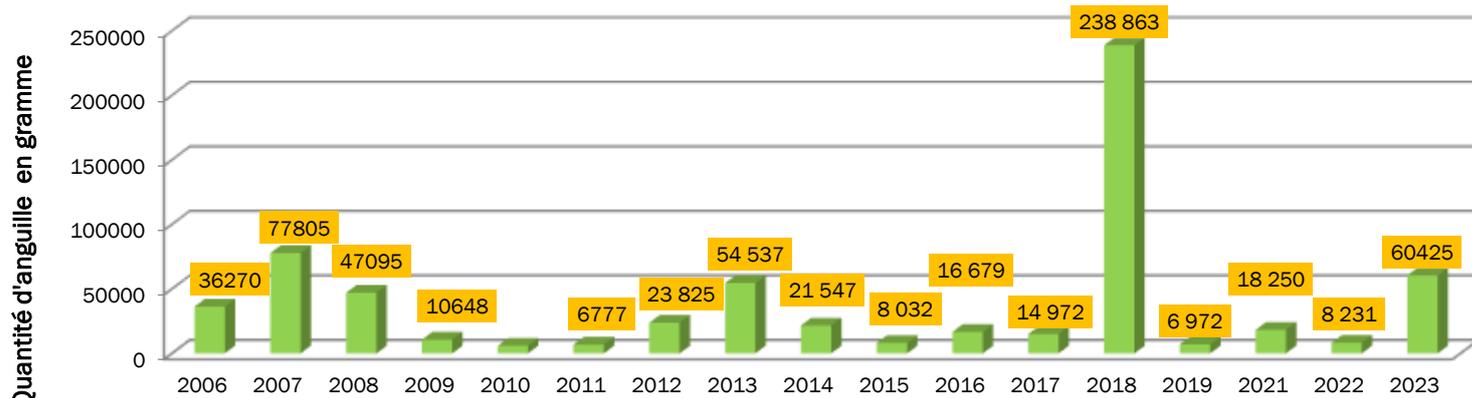
BILAN : RESULTATS DU SUIVI DES PASSES A ANGUILE 2023

Influence du débit de restitution du Barrage de l'Angle Guignard sur les remontées d'anguilles en 2023 : Axe Lay

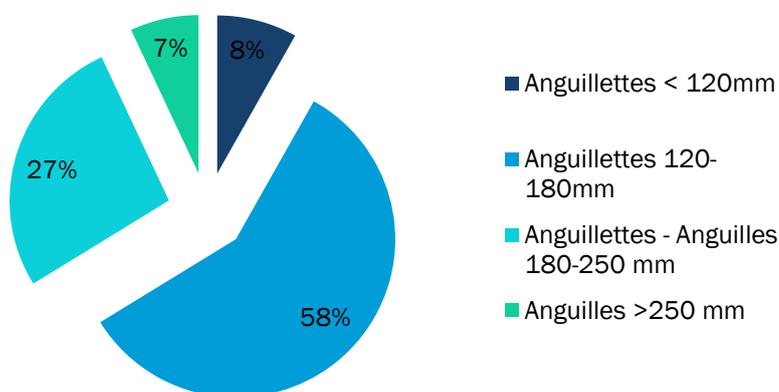


L'intensité migratoire en 2023 est marquée par des pics migratoires importants et notamment durant le mois de mai. Au cours du mois de juin les remontées sont toujours présentes mais en moindre quantités. Avant cette période, les débits sortants du barrage étant trop importants, les anguilles ne franchissent pas l'ouvrage par la passe (pas de remontées si débits > 1 m³/s). Cette année, la période de migration est relativement plus courte par rapport aux années précédentes.

Evolution des quantités d'anguilles sur la passe du barrage de l'Angle Guignard de 2006 à 2023 - Axe Lay



Répartition des gammes de taille d'anguille sur la passe de l'Angle Guignard en 2023



La densité d'anguille (60 kg) ayant transitée par la passe durant la saison 2023 est majoritairement composée d'individu d'un à deux ans d'une taille située entre 120 et 180 mm (58 % des effectifs totaux).

Ce constat semble être en accord avec les dernières années de suivis où l'on observait en très grande majorité de ces individus, ce qui semble logique à la vue de la distance entre la mer et le barrage.

On observe un rapport de deux entre les quantités d'anguilles ayant franchi le barrage de Rochereau et celui de l'angle Guignard.

Le recrutement 2023 avec les individus de l'année (8 % du total observé) par cette analyse est plutôt bon par rapport aux dernières années de suivi. Par conséquent, l'année 2023 fait partie des bonnes années de remontées mais reste bien inférieure à 2018 avec 238 d'anguilles.

Perspectives d'amélioration :

- Régler les points techniques au niveau de la passe (vidange vivier, évacuation de l'eau)
- Améliorer les équipements des ouvrages hydrauliques en aval pour restaurer la continuité écologique sur le Lay (Moricq 2024)